



RAPPORT ANNUEL 2019

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
LA FONDATION DE LA DEUXIÈME CHANCE

Courriel : infos@fqjc.org

Site web : www.fqjc.org

Téléphone : 514 648-5858

Adresse : 75, rue du Square-Sir-Georges-Étienne-Cartier
Montréal (Québec) H4C 3A1 Local 206B



FQJC: 50 ANS
20²⁰/₂₈
FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES
JEUNES CONTREVENANTS

TABLE DES MATIÈRES

QUI NOUS SOMMES		1
CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020	2	
MOT DU PRÉSIDENT		3
CHANGEMENTS À LA GOUVERNANCE		4
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019		5
BOURSES ET PRIX	5	
PROGRAMMES DE SOUTIEN	7	
RÉSUMÉ FINANCIER		9
PROJETS NOVATEURS		11
D'AUTRES INITIATIVES INNOVANTES APPUYÉES PAR LA FONDATION	14	
PERSPECTIVES 2020		15

QUI NOUS SOMMES

La Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de soutenir les jeunes dans leurs efforts à retrouver une trajectoire responsable après avoir commis des délits alors qu'ils étaient mineurs. Reconnue comme organisme de bienfaisance, elle recueille les dons et les fait fructifier pour fournir un appui concret à ces jeunes qui se prennent en mains. En collaboration avec les professionnels et les institutions prenant en charge les mineurs délinquants, la Fondation se révèle toujours présente pour offrir une deuxième chance à ces jeunes qui souvent, ont besoin que l'on croie en eux.

Les importantes réformes du système social ayant traversé les soixante dernières années ont révélé l'importance d'ajuster les programmes de suivi psychosocial et de réadaptation aux nouvelles réalités. La société se transforme mais les adolescents sont toujours confrontés aux mêmes enjeux d'intégration du monde adulte. Un coup de mains est utile et même parfois au cœur de la réussite d'un projet de retour à l'école ou de formation professionnelle, d'intégration au marché du travail, d'un retour à la maison ou encore d'une installation autonome en appartement. La Fondation reconnaît les besoins spécifiques de jeunes prenant une tangente délinquante allant jusqu'à poser des gestes ayant d'importantes répercussions sur les personnes en faisant les frais. Mais aussi, elle reconnaît l'importance de responsabiliser ces jeunes face aux délits commis, aux torts causés aux personnes et à la société en général.

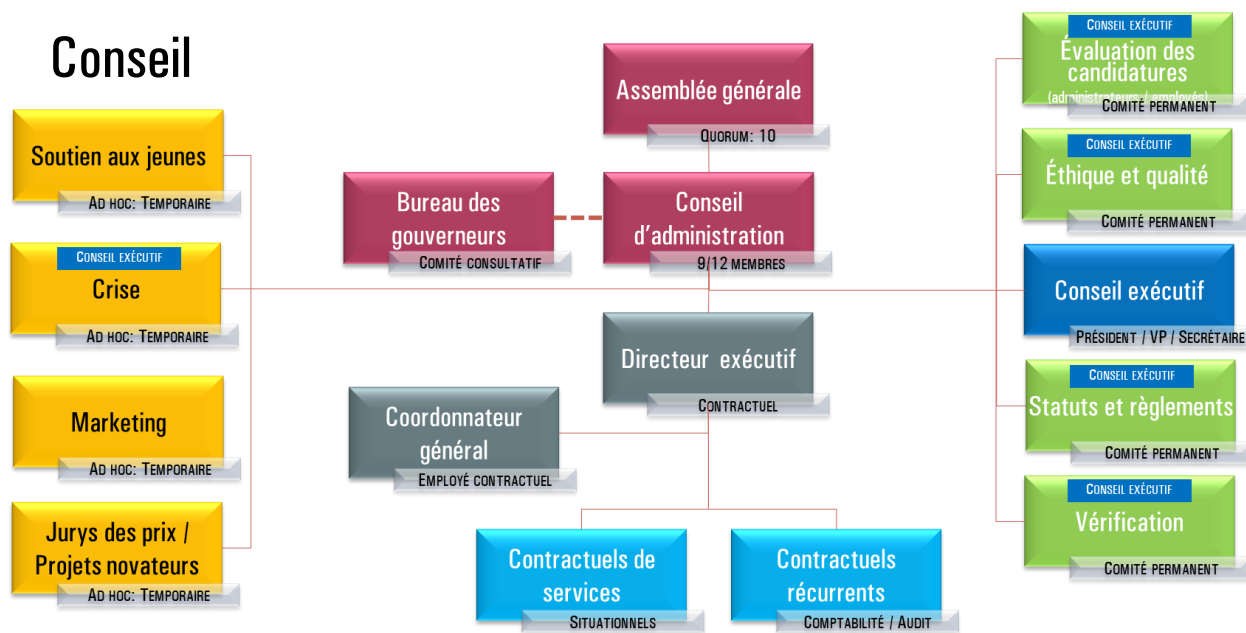
Mise sur pied en 1978 pour soutenir une vision rendant prioritaire la préparation des jeunes alors en centre d'accueil, à devenir des citoyens responsables et contributifs, la Fondation investit dans des ateliers de travail, dans des lieux d'hébergement dans la communauté et dans des équipes innovantes d'accompagnement des jeunes dans leur réinsertion sociale. La Fondation investit aussi dans la formation des intervenants et soutient leur exposition aux meilleures pratiques en organisant des événements internationaux stimulant le développement de programmes originaux et adaptés à l'environnement québécois. Des programmes novateurs se mettent en place et la rencontre entre intervenants et chercheurs universitaires crée un modèle de collaboration ayant contribué aux instituts universitaires dans le domaine social maintenant bien connus.

Au fil des ans, les systèmes institutionnels se sont eux-mêmes adaptés à ces nouvelles réalités et la Fondation a revu ses cibles d'investissement et a élargi sa portée au niveau de l'ensemble du territoire québécois. Différents programmes de soutien ont été développés. Bien sûr, le soutien direct aux jeunes prenant la forme de bourses ou d'appuis concrets est priorisé mais aussi, le soutien aux intervenants devient de plus en plus un enjeu. Les intervenants constituent un puissant levier de réussite dans la réinsertion des jeunes suivis ou hébergés en regard des crimes commis. C'est pourquoi, des programmes de reconnaissance de l'expertise et des efforts déployés par les intervenants ont pris plus de place. Ces appuis financiers sont complétés par des programmes de soutien à l'expérimentation de projets novateurs et de soutien à la vulgarisation de la recherche sur la délinquance.

Les difficultés rencontrées dans le soutien des jeunes délinquants vers une réinsertion sociale réussie montrent plus que jamais la pertinence de notre fondation même si c'est une cause difficile à promouvoir.

Ce rapport annuel fait le tour de nos réalisations et propose des perspectives nouvelles dont nous avons hâte de discuter avec toute personne inspirée par notre mission.

Bonne lecture !



d'administration 2019 – 2020

RÉJEAN TARDIF, PRÉSIDENT-TRÉSORIER

Retraité du réseau de la Santé et des services sociaux
Sur le CA depuis 1998

GILLES ROUSSEL, VICE-PRÉSIDENT

Commissaire (retraité)
Commission nationale des libérations conditionnelles du Canada
Sur le CA depuis 1978

CLÉMENT LAPORTE, SECRÉTAIRE

Chargé de cours ESG|UQAM
Sur le CA depuis 2001

RENÉ-ANDRÉ BRISEBOIS, ADMINISTRATEUR

Coordonnateur professionnel
Centre d'expertise Jeunes en difficulté (IUJD)
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Sur le CA depuis 2008

ÉTIENNE CHOQUETTE, ADMINISTRATEUR

Gestionnaire en intelligence d'affaires
Alloprof
Sur le CA depuis 2015

RAYMOND DESJARDINS, CPA

Comptable
Sur le CA depuis 2019

VIATEUR PAIEMENT, ADMINISTRATEUR

Entrepreneur (retraité)
Sur le CA depuis 2012

JEANINE ROUSSEL, ADMINISTRATRICE

Bénévole
Sur le CA depuis 2020

ME BRUNO DES LAURIERS, ADMINISTRATEUR

Avocat au Contentieux
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Sur le CA depuis 2020

CLÉMENT LAPORTE, DIRECTEUR EXÉCUTIF

En fonction depuis janvier 2020

CLAUDE HALLÉE, COORDONNATEUR GÉNÉRAL

En fonction depuis 2000

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec grande fierté que je vous présente notre bilan annuel. Dans un environnement toujours turbulent, l'agilité dont nous devons faire preuve nous a permis de relever les nombreux défis rencontrés au cours de cette année. Une fondation comme la nôtre n'a de cesse de chercher les occasions pour à la fois permettre à des jeunes de bénéficier d'un soutien direct à la réussite de leur réinsertion ainsi que de soutenir les intervenants dans leurs efforts d'accompagnement. En 2019, c'est plus de 133 000\$ qui ont été distribués au travers nos différents programmes de soutien.

Pour soutenir ce niveau de soutien financier, trois axes doivent animer nos décisions. Le premier axe vise la génération de revenus. Nos immeubles sont une source de revenus stables et nous avons négocié des baux avantageux pour les 5 prochaines années avec notre locataire qui les utilise comme foyers de groupe. La valeur sur le marché de ces actifs ne cesse de croître, ce qui contribue à la valorisation de nos actifs. Cette année, nos activités de financement ont généré une augmentation de 45% des dons à la fondation.

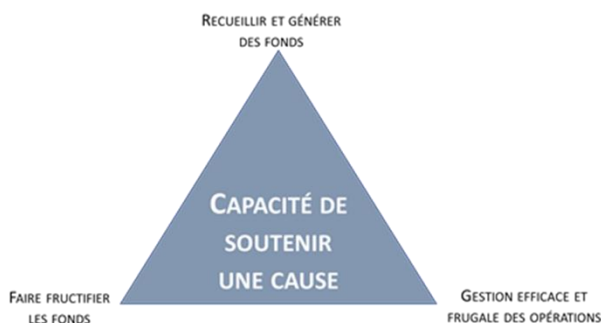
Le deuxième axe vise la fructification de nos placements. Cette année, nos investissements ont rapporté plus de deux fois ceux de 2018. Évidemment, cette situation est pré-COVID et 2020 risque de ne pas avoir la même allure.

Le troisième axe est la façon dont nous dépensons ces revenus. Dans cette catégorie, il faut considérer nos programmes ainsi que nos frais d'exploitation. Cette année, nous avons soutenu des jeunes, des intervenants et des projets à la hauteur de 133 000\$, ce qui représente plus de trois fois les montants engagés en 2018. Nous en sommes fiers et souhaitons maintenir sinon augmenter l'importance de ce soutien. D'un autre côté, cela met une pression sur notre efficacité et efficience à gérer ces programmes, ce que représentent nos coûts d'opération. C'est ce qui explique le faible excédent d'opération de 11 000\$.

Cette réussite tient à un engagement de tous les moments des membres de notre conseil d'administration, appuyés par notre coordonnateur général qui ne ménage pas ses efforts. Je les en remercie.

La prochaine année sera difficile compte tenu de la crise sanitaire qui nous frappe. Mais j'ai confiance que nous pourrons relever ce défi et que la pertinence de notre fondation se fera encore plus grande.


Réjean Tardif, président



CHANGEMENTS À LA GOUVERNANCE

L'année 2019 a vu s'effectuer d'importants changements dans notre structure. Tout d'abord mentionnons la nomination de monsieur Réjean Tardif à titre de président du conseil d'administration. Il prend la relève de monsieur Gilles Roussel, président depuis 20 ans. En effet, c'est en 2001 que Gilles prend les rênes du conseil d'administration suite au départ de monsieur Jacques Phaneuf. Gilles connaît bien la fondation, étant membre de son conseil d'administration depuis sa création. Ne ménageant pas ses efforts, il a dirigé le conseil de main de maître. Nous avons pu profiter de son expertise de gestionnaire chevronné et de visionnaire. Jeune directeur du centre de prévention Parthenais, il met en place de nouvelles pratiques apportant un vent de changement bénéfique et remarqué. Après avoir pris sa retraite en 1996, il s'investit comme commissaire aux libérations conditionnelles du Canada où il est nommé en 1999. Ce n'est que dernièrement que Gilles a pris sa deuxième retraite tout en restant très actif dans son rôle de président du conseil d'administration de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants. Il prendra le rôle de vice-président, maintenant son implication auprès de la fondation. Nous te remercions pour la continuité de ton engagement, présentant ainsi un modèle inspirant pour tous.

Monsieur Tardif prend donc les rênes de la fondation. Siégeant depuis 1998 comme administrateur et vice-président, il connaît en profondeur le fonctionnement de notre fondation. Gestionnaire émérite, il a occupé des hautes fonctions dans les organisations de prise en charge des mineurs délinquants à différents endroits du territoire québécois. Sa fine connaissance de l'environnement gouvernemental continuera de nous être des plus profitables. Compte tenu de cette nouvelle fonction, il n'agira plus à titre de directeur exécutif, remplacé dans cette tâche par monsieur Clément Laporte, impliqué depuis les tout-débuts de la fondation comme bénévole puis depuis 2001 comme administrateur.

2019 a vu aussi l'arrivée au conseil d'administration de Monsieur Raymond Desjardins, CPA. Impliqué depuis 2005 dans la comptabilité de la fondation, il s'investit dans la gouvernance avec toute sa rigueur et son expertise. Les auditeurs de nos états financiers reconnaissent sa contribution et nul doute que cette contribution sera mise à profit dans la prise de décisions de notre conseil d'administration.

Tout récemment, deux autres personnes se sont jointes à notre conseil d'administration. Il s'agit de Madame Jeanine Roussel, impliquée depuis 1978 comme bénévole dans les activités de la fondation et Me Bruno Des Lauriers, avocat au contentieux du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Nous sommes heureux de les compter parmi nous.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Bourses et prix

LA BOURSE D'ÉTUDES MARIE-ANNE BOUCHARD

Chaque année, la FQJC, offre une bourse de 750 \$ à un jeune qui a réussi une étape importante de son parcours scolaire pour souligner son engagement dans la poursuite de ses études et sa volonté d'exceller.

Dans le cadre de l'édition 2019 de la **BOURSE D'ÉTUDES MARIE-ANNE-BOUCHARD**, une candidature a été soumise, soit :

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
M*	CISSS de la Gaspésie	Mme NICOLE CABANA, administratrice, FQJC M. ÉTIENNE CHOQUETTE administrateur, FQJC M. CLAUDE HALLÉE, coordonnateur général, FQJC Mme JULIE MORIN, conseillère en orientation École La passerelle, site CDP CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de- Montréal

*Les noms des jeunes ne peuvent être révélés en conformité avec la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Les membres du jury ont été unanimes à reconnaître la persévérance et le travail engagés de ce jeune homme pour atteindre les buts qu'il s'est fixés.

C'est avec fierté que la FQJC reconnaît M, 19 ans, suivi par le CISSS de la Gaspésie, comme récipiendaire 2019 de la « Bourse d'études Marie-Anne-Bouchard » dont la candidature a été présentée par la coordonnatrice régionale de la LSJPA, CISSS de la Gaspésie.

Félicitations à M !

LES BOURSES D'ÉTUDES RUBY-CORMIER

Ces bourses d'études, d'une valeur de 750 \$ chacune, ont pour but d'encourager le projet d'études de sept (7) jeunes contrevenants(es) qui s'impliquent dans une formation générale ou professionnelle et y maintiennent un engagement méritoire.

Cette année, La Capitale Assurance et services financiers, a décidé d'épauler la FQJC en faisant un don associé aux Bourses d'études Ruby-Cormier, ce qui nous a permis d'offrir des bourses d'études supplémentaires.


LaCapitale
Assurance et
services financiers

Dans le cadre de l'édition 2019 des **BOURSES D'ÉTUDES RUBY CORMIER**, onze candidatures ont été soumises, soient :

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
J*	CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-MTL	Mme NICOLE CABANA, retraîtée
W	CISSS de Laval	
E	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	M. ÉTIENNE CHOQUETTE
N	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	administrateur, FQJC
G	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	M. CLAUDE HALLÉE,
C	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	coordonnateur général, FQJC
A	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	
W	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	
J	CISSS de Chaudière-Appalaches	
R	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-MTL	
A	CIUSSS de l'Estrie - CHUS	

*Les noms des jeunes ne peuvent être révélés en conformité avec la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Les membres du jury, après avoir analysé chacune des candidatures, étaient tous emballés de constater la volonté de ces jeunes qui malgré leurs difficultés veulent poursuivre leurs études. Le comité a donc octroyé **8 250 \$ en bourses d'études Ruby Cormier**.

Félicitations à nos onze récipiendaires 2019



LES PRIX D'EXCELLENCE AU QUOTIDIEN RAYMOND GINGRAS

Ces prix veulent récompenser les compétences professionnelles de deux intervenants œuvrant en LSJPA dans un CISSS ou un CIUSSS – un intervenant en réadaptation et un intervenant psychosocial – dont les qualités inspirantes sont reconnues par leurs pairs.

Dans le cadre de l'édition 2019 des **PRIX D'EXCELLENCE AU QUOTIDIEN RAYMOND GINGRAS**, deux candidatures ont été soumises. Ces deux candidatures ont été déclarées admissibles en fonction des critères d'éligibilité : une dans le champ de la réadaptation et une dans le champ psychosocial.

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
M. MATHIEU BISSON Secteur réadaptation	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	M. RÉJEAN TARDIF, administrateur, FQJC
Mme LYNE THIVIERGE Secteur psychosocial	CISSS de la Montérégie-Est	M. CLAUDE HALLÉE, coordonnateur général, FQJC



Les résultats du concours ont été validés par tous les membres du Conseil d'administration de la FQJC. Dans leur milieu respectif, des activités de reconnaissance bien courues ont été animées. Des témoignages touchants ont contribué à la fierté de tous.

Ces deux personnes ont reçu chacun la bourse de 1 000 \$ rattachée à ces prix.

Félicitations à nos deux lauréats 2019

LE PRIX D'EXCELLENCE DE CARRIÈRE GILLES ROUSSEL

Ce prix remis annuellement veut reconnaître l'excellence d'une personne qui a mené au Québec une carrière remarquable dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants.

Dans le cadre de l'édition 2019 du **PRIX D'EXCELLENCE CARRIÈRE GILLES ROUSSEL**, une seule candidature a été soumise soit celle de Mme Thérèse Boucher, Coordinatrice jeunes contrevenants, Direction adjointe programme jeunesse-réadaptation adolescents et jeunes contrevenants, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

RÉCIPIENDAIRE / BOURSIER	ÉTABLISSEMENT	JURY
Mme THÉRÈSE BOUCHER	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-MTL	M. RÉJEAN TARDIF, administrateur, FQJC M. GILLES ROUSSEL administrateur, FQJC M. CLAUDE HALLÉE, coordonnateur général, FQJC



Les membres du jury ont vivement recommandé cette candidature aux membres du conseil d'administration qui ont de façon unanime déclaré Mme Thérèse Boucher récipiendaire du **PRIX D'EXCELLENCE CARRIÈRE GILLES ROUSSEL**, édition 2019. Mme Boucher a reçu la bourse de 5 000 \$ qui est rattachée à ce prix.

Une activité de reconnaissance lui a été organisée par ses collègues et amis. De nombreux témoignages ont été livrés et nul doute que ce prix était mérité.

Mme Boucher œuvre depuis plus de 35 ans pour les services de jeunes contrevenants. Elle a débuté sa carrière comme déléguée à la jeunesse pour ensuite devenir en 2007 chef de service en jeunes contrevenants (secteur ouest). Par la suite elle accède à la direction où elle occupe le poste d'adjointe à la direction et depuis la création du CIUSSS comme coordonnatrice aux jeunes contrevenants. Mme Boucher a plusieurs réalisations à son actif: Elle a implanté plusieurs outils de monitoring pour les suivis intensifs différenciés. Implantation du Guide de soutien pour les filles contrevenantes ainsi que la création d'outils de soutien. Co-représentante des services en Jeunes Contrevenants au réseau d'échange de soutien et d'actions locales. Membre du comité de suivi LSJPA. Responsable du mandat meilleurs moyens de contrer la consommation de drogue sur le site de Cité des-Prairies. Mise sur pied et implantation des études cliniques. Formatrice "gérer dans la diversité".

Elle a été une personne influente lors de la création du CIUSSS quant aux orientations de conserver la DPJ sous la même gouverne que le programme jeunesse. Fait à indiquer nous sommes la seule région au Québec où ce continuum de services sont sous la même gouverne. Cela permet une plus grande fluidité dans les concepts de protection mais également de responsabilisation du jeune et de sa famille dans le processus cliniques et par le fait même une meilleure harmonisation et intégration des services à la Jeunesse

Programmes de soutien



SOUTIEN AUX JEUNES

*Tout jeune assujéti à une ordonnance de la LSJPA peut en tout temps, par l'entremise de son intervenant, demander une aide financière. La FQJC veut ainsi **répondre aux besoins des jeunes dans divers aspects de leur vie** : école, travail, loisirs, logement, santé ou autre.*

Le jury de sélection qui a analysé les demandes était composé des personnes suivantes :

Mme NICOLE CABANA, retraitée

M. ÉTIENNE CHOQUETTE administrateur, FQJC

M. CLAUDE HALLÉE, coordonnateur général, FQJC

Le comité a traité des demandes en provenance de neuf (9) CISSS/CIUSSS et en a accepté vingt-neuf pour un montant total de **12 753 \$**

ÉTABLISSEMENT	NB DEMANDES	MONTANT TOTAL
CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	10	4 318 \$
CISSS DE LAVAL	2	362 \$
CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	1	850 \$
CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE	2	800 \$
CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC	3	901 \$
CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS	2	555 \$
CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	3	3 440 \$
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	5	2 027 \$
CIUSSS DU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN	1	500 \$

NATURE DE LA DEMANDE	NOMBRE
Sport individuel (Toute activité sportive individuelle ex : entraînement en gym)	4
Sport de groupe (Toute activité sportive nécessitant le groupe)	2
Travail	
Scolaire (Frais liés aux activités scolaires : livres, inscription au cégep, etc.)	4
Formation (Toute formation ou apprentissage facilitant l'insertion au travail)	3
Médical/ Thérapeutique (Ce qui n'est pas couvert par le panier de service)	4
Trousseau de départ (Les essentiels pour la vie autonome : meubles, 1 ^{re} épicerie)	7
Transport	2
Loisir divers	2
Vêtements	
Besoins multiples	1



SOUTIEN À LA RECHERCHE - BOURSE DE RÉDACTION BRUNO-M. CORMIER

Le Dr. Bruno-M. Cormier a été un pionnier de la psychiatrie légale et de la criminologie clinique au Canada. Il a milité pour que les adolescents bénéficient d'une intervention appropriée à leurs besoins dans des institutions conçues pour leur réadaptation. Il a participé activement à la création de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, dont il a assumé la présidence pendant 12 ans. Créée en 1991, financée par la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, et cogérée depuis 2016 avec le Centre international de criminologie comparée, la bourse de rédaction Bruno-M. Cormier, d'une valeur de 5 000 \$, est disponible chaque année pour un étudiant des cycles supérieurs en cours de rédaction d'une recherche portant sur les jeunes contrevenants.



Malheureusement aucune candidature n'a été retenue en 2019.



PROJETS NOVATEURS

Annuellement, les CISSS/CIUSSS et leurs partenaires sont invités à soumettre des propositions pour mettre sur pied et réaliser des projets novateurs et multisectoriels visant la prévention de la récidive de jeunes contrevenants sous ordonnance de la LSJPA et permettant de répondre à leurs besoins de réinsertion.

La FQJC allouera un montant annuel maximal de 50 000 \$ pour soutenir le projet retenu, ce montant étant renouvelable annuellement, sous certaines conditions, pour un maximum de trois ans par projet.

Cette année aucune lettre d'intention n'a été soumise pour étude au comité de la FQJC. Par contre trois projets sont en cours et pour ceux-ci la FQJC a alloué en 2019, 96 587 \$.

ÉTABLISSEMENT	PROJET	MONTANT
CISSS DU BAS-SAINT-LAURENT	Démarche SENS	31 781 \$
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	ACTES	23 470 \$
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Centre MULTISERVICES	41 336 \$

SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIAUX

Certaines demandes particulières nécessitent du soutien particulier. Parmi les demandes d'appui reçue, le conseil d'administration a accepté de soutenir quatre projets spéciaux pour un montant total de 7 773 \$.

ÉTABLISSEMENT	PROJET	MONTANT
CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-EST	Crossfit on the road	2 651 \$
CISSS DE L'OUTAOUAIS	Salle CLAUDE RAINVILLE	2 642 \$
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Ligue de soccer LSJPA	1 500 \$
CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Salle d'étude	980 \$

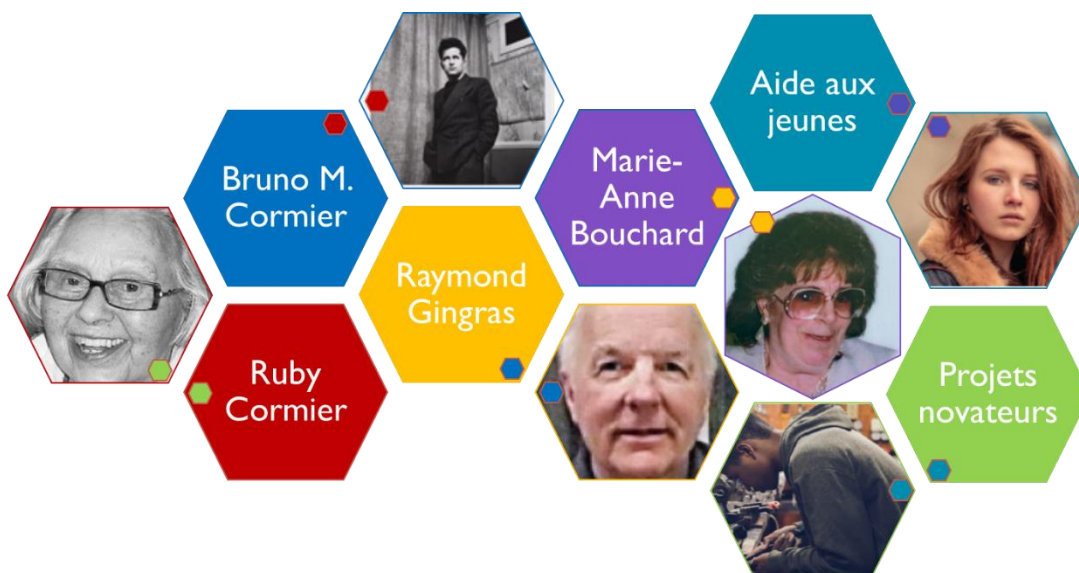
En 2019, le programme **SOUTIEN AUX JEUNES** de la FQJC ainsi que nos bourses a permis d'allouer un montant de 21 752 \$ au bénéfice de 41 jeunes contrevenant(e)s du Québec.

En ajoutant les sommes allouées pour les projets touchant plusieurs jeunes contrevenant(e)s, le montant global remis s'élève à 29 525 \$

Nous pouvons également souligner qu'une somme de 96 587 \$ a été octroyée pour trois **PROJETS NOVATEURS** qui pourront éventuellement être transférés comme nouvelle pratique dans les structures de prise en charge des mineurs délinquants et affecter leur quotidien.

La FQJC a donc remis en 2019, 126 112 \$ pour aider directement ou indirectement les jeunes contrevenants du territoire québécois qui profiteront d'une deuxième chance et qui s'investissent pour y arriver.

En terminant, nous savons à quel point les intervenants travaillent avec passion auprès de cette clientèle pas toujours facile. C'est dans ce cadre que la FQJC a voulu reconnaître, encore une fois cette année, le travail exceptionnel de certaines personnes qui se sont dépassées au quotidien ou tout au long de leur carrière en leur remettant 7 000 \$ en prix de reconnaissance, ce qui porte à près de 133 112 \$ le montant alloué à nos différents programmes.



RÉSUMÉ FINANCIER

PRODUITS

Revenus de placements	124 140 \$
Gain (perte) sur variation des placements	104 455 \$
Revenus de location	64 895 \$
Autres sources de financement	18 820 \$
TOTAL	312 310 \$



Aux membres (EXTRAIT)

La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants

OPINION AVEC RÉSERVE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour

les exercices terminés le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, de l'actif à court terme au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, et des actifs nets aux 1er janvier 2019 et 31 décembre 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

CHARGES

Bourses et prix	112 587 \$
Salaires et charges sociales	74 535 \$
Frais de gestion / administration	25 296 \$
Soutien aux jeunes	12 662 \$
Support aux activités	11 904 \$
Taxes et permis	11 869 \$
Services contractuels	10 080 \$
Amortissement - bâtiment	7 320 \$
Assurances	6 942 \$
Honoraires professionnels	6 320 \$
Télécommunications	5 139 \$
Publicité et promotion	5 056 \$
Loyer	2 692 \$
Frais de déplacement	2 598 \$
Frais de bureau	2 491
Frais de représentation	2 123 \$
Assurance responsabilité	1 307 \$
Formation et perfectionnement	350 \$
Entretien et réparations	-
Frais bancaires	-
TOTAL	301 271 \$

EXCÉDENT DE L'EXERCICE	11 039 \$
-------------------------------	------------------

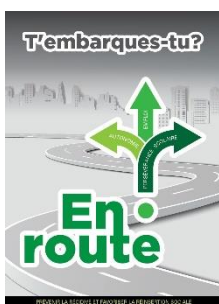
ACTIF

Actifs à court terme	1 055 016 \$
Placements	1 477 090 \$
Immobilisations corporelles (destinées à la	350 036 \$
Autres éléments d'actifs	2 500 \$
TOTAL	2 884 642 \$

PROJETS NOVATEURS

Notre programme **PROJETS NOVATEURS** soutient des initiatives ne pouvant être financées à l'intérieur des ressources habituelles allouées aux CISSS/CIUSSS pour ses programmes de suivi et d'hébergement auprès des jeunes contrevenants. La Fondation s'investit concrètement pour appuyer les initiatives innovantes visant l'amélioration de la réussite des jeunes dans leur réinsertion sociale. Le programme soutient actuellement 3 projets originaux par leurs caractéristiques de clientèle visée (proxénètes), leurs mécanismes de collaboration dans des médiations lors du rapport prédécisionnel (démarche tandem) ou leur offre de services spécialisés pour préparer la réinsertion en hébergement (travail – scolaire). Ces projets sont à des stades différents de développement ou d'actualisation. Le soutien accordé à ces initiatives est important et se poursuivra pour un maximum de trois ans dans l'expectative qu'elles puissent migrer vers d'autres établissements qui profiteraient de l'économie d'en faire le développement avec tous les risques que cela comporte. Nous vous les présentons ici avec quelques résultats préliminaires.

CENTRE MULTISERVICE (DEPUIS 2018) CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL



OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

Diminuer le risque de récidive en ciblant principalement une des zones du YLS/CMI 2.0, soit celle de l'éducation et de l'emploi, en prévision de la période de surveillance dans la communauté ;

Adapter les ateliers offerts par nos partenaires spécialisés en ajustant le contenu existant à notre clientèle contrevenante qui a des besoins spécifiques et considérables notamment au niveau ethnoculturel que par rapport aux habiletés sociales et à leur désengagement social.

Développer des habiletés en lien avec l'employabilité tout en permettant la généralisation des acquis par le transfert des apprentissages faits en période de placement ;

Faire le pont avec un organisme de soutien à l'emploi/persévérance scolaire et favoriser la création de liens avec un réseau social afin de permettre une meilleure transition lors de la réinsertion ;

Développer des connaissances et des compétences visant l'augmentation du niveau d'autonomie fonctionnelle de la clientèle contrevenante.

ADOLESCENT(E)S TOUCHÉ(E)S

Volet emploi : 47 jeunes pour 208 participations pour un total, pour chacun d'eux(elles) de plus de 70 heures d'exposition à l'intervention clinique. 75% terminent le programme. Pour le moment, seulement 1 jeune a poursuivi son suivi par le Carrefour jeunesse emploi de son quartier.

Volet persévérance scolaire : 11 jeunes pour 49 participations et un total de 12 heures d'exposition à l'intervention clinique. 82% ont terminé le programme.

Volet vie autonome : Expérimentation amorcée. Suivi individuel développé.

D É M A R C H E S E N S (DEPUIS 2019)
C I S S S D U B A S - S A I N T - L A U R E N T



DÉMARCHE SENS

POUR DONNER UN SENS AUX ACTIONS DE RÉINSERTION SOCIALE DES JEUNES CONTREVENANTS.

POUR DONNER UN SENS À LA DÉMARCHE DE RÉPARATION AUPRÈS DE LA PERSONNE VICTIME.

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE

Accorder une place plus équitable aux personnes victimes dans le processus judiciaire;

Permettre une meilleure réinsertion sociale des adolescents contrevenants en favorisant leur conscientisation, leur responsabilisation et leur réceptivité;

Recommander des mesures plus appropriées au Tribunal de la jeunesse dans le cadre du rapport prédécisionnel (RPD), et ce, tant pour le jeune contrevenant que pour la personne victime;

Mettre en place une intervention conjointe du délégué jeunesse et de l'intervenant d'Équijustice concernés par la situation d'un jeune contrevenant pour maximiser les possibilités de médiation avec la personne victime.

ADOLESCENT(E)S VISÉ(E)S

Co-intervention: 44 jeunes sont visés par cette intervention.

Médiation : 24 ententes sont visées dans l'année.

A C T E S (DEPUIS 2019)
C I U S S S D U C E N T R E - S U D - D E - L ' Î L E - D E - M O N T R É A L



Troisième projet bénéficiant du soutien financier de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants (FQJC), ACTES vise le développement d'activités cliniques pour prévenir la traite et l'exploitation sexuelle par des jeunes les plus à risque de s'impliquer comme proxénète dans ce milieu criminel. Coordonnée par l'Institut universitaire sur les jeunes en difficulté (IUJD) du Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS-CISM), cette initiative se situe en amont et vise à agir sur le phénomène de l'exploitation sexuelle, en développant une activité clinique visant à sensibiliser, éduquer et intervenir.

6 thèmes ont été retenus : le consentement, les stéréotypes de genre, les relations amoureuses égalitaires, la pornographie, la violence dans les relations amoureuses et le proxénétisme. Des scénarii ont été préparés avec un groupe de co-développeurs constitué de 5 jeunes ayant des liens avec les thématiques et engagés pour trouver une façon de prévenir le proxénétisme auprès des jeunes hébergés en garde fermée et ouverte.

D'autres initiatives innovantes appuyées par la Fondation

En plus des projets soutenus par notre programme Projets novateurs, la Fondation soutient d'autres initiatives.

Au soutien individuel des jeunes s'ajoutent de façon régulière des projets spéciaux visant des groupes de jeunes dénominalisés. Ce genre de demandes provient surtout des milieux d'hébergement et vise l'amélioration des conditions d'animation d'activités qui souvent, ne seraient pas actualisées sans le soutien financier de la Fondation. C'est 8 400 \$ que la Fondation a investi en 2019 dans ces projets spéciaux. Ce sont des activités qui touchent un grand nombre de jeunes (soccer, *Crossfit*) ou qui améliorent leur qualité de vie institutionnelle (salle multifonctionnelle, salle de classe dynamique). Quatre régions ont soumis des projets.

Finalement, nous avons soutenu un projet bien particulier qui s'inscrit dans la campagne **BELL CAUSE POUR LA CAUSE**. En plus de la subvention de 25 000 \$ reçue, la Fondation a ajouté la somme de 5 000 \$ pour la réalisation du projet. Coordonné par l'Institut universitaire des jeunes en difficulté (IUJD) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, le projet vise l'implantation du «Guide clinique d'évaluation du risque à court terme et de la traitabilité (START)» dans sept régions du Québec. Le START est un instrument d'évaluation du risque fondé sur le jugement professionnel structuré. Il a été développé à l'Université Simon Fraser, notamment par Christopher Webster, Tonia L. Nicholls, et plusieurs autres collègues des départements de psychologie et de psychiatrie. Une version adaptée pour adolescents a été développée en 2010 par l'équipe de Simon Fraser. Cette version est maintenant disponible en français et est accessible aux différentes régions du Québec. Elle permettra non seulement de réaliser une évaluation structurée de la santé mentale et d'autres problèmes concomitants des jeunes auteurs d'infraction, mais également de proposer des pistes d'intervention concrètes sur le sujet.



PERSPECTIVES 2020

En 2028, la FQJC atteindra sa cinquantième année d'existence. Que de chemin parcouru ! Créée dans l'urgence pour soutenir une nouvelle pratique visant la réinsertion des jeunes contrevenants, elle a démontré la pertinence de cette orientation dans les changements radicaux qu'a connus la prise en charge des mineurs délinquants. Ces changements se poursuivent et il est sain de nous questionner sur notre mission et les moyens à prendre pour continuer de la réaliser. C'est à cette tâche que s'attaquera notre conseil d'administration en 2020

Nous avons fait le point en réunion spéciale du conseil et nous avons convenu qu'il fallait s'assurer de notre pertinence et de notre notoriété. Les besoins des jeunes sont toujours là mais il semble qu'il devient de plus en plus difficile de les aider à les combler. Sans dire qu'il y a péril en la demeure, force est de constater que la continuité de notre organisation n'est pas assurée. En plus des facteurs exogènes confrontant nos activités (transformation des organisations jeunesse, centralisation des décisions, apparente désorganisation des services, difficulté de recrutement des intervenants, formation déficiente des intervenants et des gestionnaires, taux de roulement s'accroissant, désengagement d'une partie des ressources humaines, modification des caractéristiques de la clientèle des jeunes contrevenants, baisse du financement du panier de services, etc), des facteurs endogènes fragilisent notre fondation, sa mission, ses activités et son financement.

Ce sont ces derniers facteurs sur lesquels nous voulons nous pencher : agir sur ce que nous contrôlons !

La réflexion qui s'engage viserait à partager certains constats, à identifier les enjeux et les défis et déterminer des pistes d'action à déployer dans les prochaines années. Nous avons déjà fait une réflexion stratégique il y a quelques années qui nous a menés à revoir nos statuts et règlements, à prioriser certaines activités, à choisir nos modes de financement et à mettre de l'avant une image modernisée de notre fondation qui s'est traduite entre autres par un nouveau logo, un site web et de nouveaux programmes de soutien. Sans vraiment avoir traduit cette réflexion dans un plan stratégique que nous aurions pu suivre et qui nous aurait permis d'évaluer son déploiement, notre démarche nous a conduit à ce que nous sommes aujourd'hui, une petite fondation très créative en matière de gestion financière et d'activités de soutien aux jeunes, aux intervenants et aux milieux, mais animée à bouts de bras par un petit nombre d'acteurs dévoués et bénévoles quelquefois dépassés par l'ampleur de la tâche, l'évolution des technologies et le vieillissement de ses administrateurs.

Nous avons la maturité pour affronter ce passage vers la cinquantaine et envisageons un certain nombre d'actions sur lesquelles nous ferons le point régulièrement. Essentiellement, nous voulons moderniser notre Fondation autour de cinq axes :

1. Déterminer notre vision;
2. Réviser notre mission et mieux la faire connaître;
3. Renforcer notre conseil d'administration;
4. Ajuster nos statuts et règlements;
5. Réviser l'ensemble de nos programmes de soutien.

Nous avons hâte de vous revoir l'an prochain pour vous faire part des résultats de notre réflexion à laquelle vous êtes chaleureusement conviés.

Le conseil d'administration 2019-2020